

121 - Voirie nationale

Propositions financières Budget Primitif 2013

Rapport n° CG/2012/82

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'approbation des crédits correspondants pour 2013.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PAT	Direction de la mobilité	1 778 000 €
PDT	Direction de l'agriculture, de l'espace rural et de l'environnement	50 000 €
	TOTAL	1 828 000 €

Préambule

La participation financière du Département aux aménagements engagés par l'Etat sur son réseau routier national est une action totalement volontaire, afin de satisfaire un objectif global d'amélioration de l'accessibilité routière du territoire départemental.

Ces opérations sont financées selon deux outils de programmation : le contrat triennal Strasbourg Capitale Européenne pour deux opérations spécifiques à Strasbourg et le plan de modernisation des itinéraires routiers (P.D.M.I.), signé en mars 2010 par l'Etat, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et la Communauté Urbaine de Strasbourg, en ce qui concerne les autres projets bas-rhinois.

1212 – Contrat triennal Strasbourg Capitale Européenne

Crédits proposés pour le BP 2013 : 778 000 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 940 000 €

Les crédits prévus pour 2013 concernent l'achèvement des travaux de réaménagement de la RN4 / Route du Rhin, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la CUS. Ces travaux sont coordonnés avec la 2^{ème} phase de la liaison inter-ports, également co-financée par le Conseil Général, mais hors contrat.

1213 – Voirie nationale - Hors contrat

Crédits proposés pour le BP 2013 : 550 000 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 100 000 €

La seconde phase de la liaison inter-port (LIP) a démarré, pour améliorer l'interconnexion des réseaux routiers principaux (A35 / Rocade Sud) et plus particulièrement la desserte de la zone portuaire Nord, depuis la RN4-Route de Rhin (la 1^{ère} phase concernant l'aménagement Sud, entre la RN4 et la Rue de La Rochelle). 500 000 € sont prévus pour cofinancer cette infrastructure.

Par ailleurs, 50 000 € concernent les travaux d'aménagements fonciers au titre des remboursements liés aux travaux routiers de l'Etat. Ces travaux sont liés à la construction de la Rocade Sud de Strasbourg 2^{ème} phase entre la RN 83 et l'autoroute A 35, sur le territoire des communes de GEISPOLSHHEIM et FEGERSHEIM.

1214 – P.D.M.I. - Plan de modernisation des itinéraires

Crédits proposés pour le BP 2013 : 500 000 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 500 000 €

Le plan de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) a succédé en 2010 au volet routier des contrats de plan Etat-Régions, qui a disparu avec le transfert des routes nationales.

Ce programme pluriannuel recouvre l'ensemble des opérations qui visent à moderniser le réseau routier non concédé existant. Un accord-cadre a été cosigné par l'ensemble des partenaires le 11 mars 2010, jusqu'en 2014 (échéance identique au CPER). Il définit les participations des co-financeurs aux projets figurant dans ce P.D.M.I.

Le Département du Bas-Rhin est appelé à participer à hauteur globale de 32,13 M€ à ce programme d'aménagement, évalué à un montant total de 234,19 M€ sur l'ensemble du territoire alsacien.

Dans le cadre des différentes opérations programmées, on relèvera que le projet de la déviation de Châtenois (RN59) a obtenu sa déclaration d'utilité publique le 17 octobre 2012. Toutefois, les crédits 2013 ne seront pas prioritairement aiguillés vers ce projet sachant que les services de l'Etat (DREAL Alsace et DIR Est) doivent finaliser leurs études et dossiers pour permettre le lancement des appels d'offres des travaux, qui eux donneront lieu à contribution à partir de 2014.

Les crédits de 500 000 € prévus pour 2013 sont ventilés selon le degré d'avancement des différentes opérations programmées par l'Etat :

- Rocade Sud de Strasbourg 2^{ème} phase (RN83 / A35) : 100 000 €
- aménagement multimodal de l'accès Ouest de Strasbourg (RN 4) : 100 000 €
- aménagement multimodal de l'accès Ouest de Strasbourg (A 351) : 100 000 €
- réduction des nuisances sonores le long de l'A35 à Strasbourg : 100 000 €
- régulation dynamique du trafic sur l'axe Nord-Sud alsacien : 100 000 €.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1212	Voirie nationale - Contrat Triennal avec Strasbourg	940 000,00 €	778 000,00 €
1213	Voirie nationale - Hors contrats	100 000,00 €	550 000,00 €
1214	Plan de modernisation des itinéraires - subvention équipement Etat	500 000,00 €	500 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2013 dans l'axe d'intervention "voirie nationale", pour un montant total de 1 828 000 €.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL